

En février 2021, le «Pouls des places d'apprentissage» montre une nouvelle détérioration de la situation des apprentis

Zurich, le 4 mars 2021. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, l'équipe de recherche «Pouls des places d'apprentissage» de l'ETH Zurich analyse les effets de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la onzième vague de relevés montrent, en février 2021, les effets du confinement partiel de janvier 2021. Les apprentis actuels sont les plus touchés dans leur formation en entreprise: le rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19 devrait s'avérer difficile pour ceux de dernière année. Les catégories professionnelles «Gastronomie, hôtellerie» et «Vente, achat» sont particulièrement touchées. Les résultats concernant les places d'apprentissage déjà occupées pour le mois d'août 2021 restent encourageants.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le onzième relevé de février 2021 présente la situation actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie.

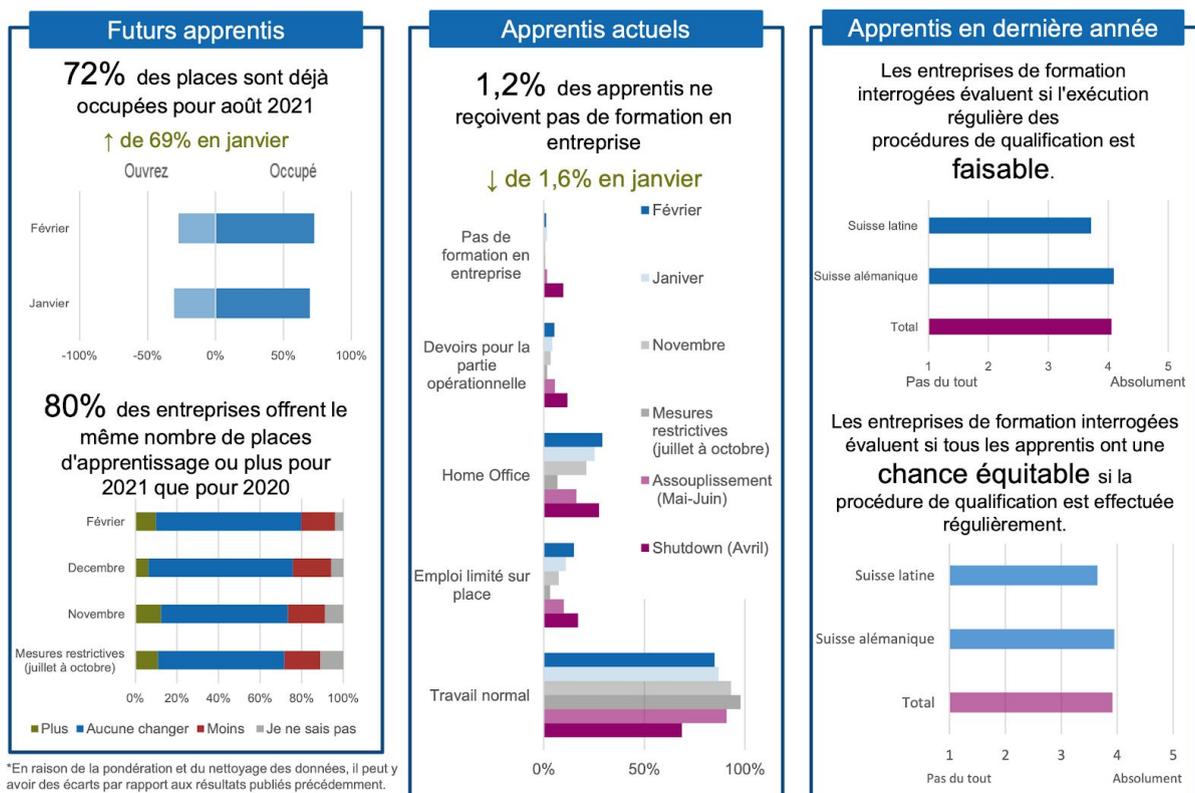


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en février 2021.

Ces grandes lignes présentent, en février, les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes en dernière année d'apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En **février 2021**, nous constatons les évolutions suivantes par rapport aux mois précédents:

- En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature près d'une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Depuis août 2020, des places d'apprentissage sont donc déjà mises au concours pour l'été 2021. En février¹, 80% (75% en déc., 73% en nov.) des entreprises interrogées indiquent proposer, pour 2021, autant, voire même plus de places d'apprentissage qu'en 2020. Cette valeur a augmenté par rapport aux mois précédents, la part des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage étant restée plus ou moins constante (10% en fév., 6% en déc., 12% en nov.). Dans le même temps, la part des entreprises proposant le même nombre de places d'apprentissage a augmenté (à 70%; contre 70% en déc., 61% en nov.). Par ailleurs, 16% (18% en déc., 18% en nov.) des entreprises proposeront moins de places d'apprentissage qu'en 2020, une part qui n'a pratiquement pas évolué depuis le mois d'août. Seules 4% (6% en déc., 9% en nov.) des entreprises ne savent pas encore combien de places d'apprentissage elles proposeront. En tout, 5% des entreprises ont indiqué qu'elles proposaient des places d'apprentissage supplémentaires pour les apprentis qui ne trouvent autrement pas de place en raison du Covid-19 (p. ex. suite à la fermeture d'entreprises).

Depuis janvier 2021, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées. En février, les entreprises interrogées indiquaient que 72% (69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 étaient déjà occupées, tandis que 28% (31% en janv.) étaient encore vacantes. En Suisse alémanique, la part de places d'apprentissage déjà occupées est plus élevée (74%; 71% en janv.) qu'en Suisse latine (60%; autant qu'en janv.), région dans laquelle le processus de recrutement commence plus tard.

- **Les jeunes en apprentissage (groupe 2B)** ont été à nouveau fortement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie en février. La part des apprentis qui travaillent dans l'entreprise en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (85%; 87% en janv., 93% en nov.-déc.²), et celle de ceux qui étaient à leur poste de travail de manière limitée (15%; 11% en janv., 7% en nov.-déc.), a encore diminué. Par contre, la part des apprentis en télétravail est passée à 29% (25% en janv., 21% en nov.-déc.). 5% (4% en janv., 3% en nov.-déc.) des apprentis ont reçu des devoirs pour la partie pratique de la formation en entreprise, et 1,2% (1,6% en janv., 0,7% en nov.-déc.) n'ont pas bénéficié de formation en entreprise.³ Le sondage de février révèle ainsi une nouvelle aggravation de la situation des apprentis, la part de ceux en télétravail et présents de manière limitée sur leur lieu de travail étant aussi élevée que pendant le confinement d'avril. Cependant, le nombre d'apprentis travaillant normalement a augmenté, tandis que les parts d'apprentis avec des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et sans formation en entreprise restent largement inférieures au niveau d'alors. Les catégories professionnelles les plus touchées par le confinement partiel «Gastronomie/ hôtellerie» et «Vente/achat» sont toujours celles qui en

¹ Cette question n'a pas été posée dans le sondage de janvier.

² En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les précédentes fiches d'information sont possibles.

³ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

paient le prix fort.

- Les **apprentis en dernière année (groupe 3)** vont terminer leur apprentissage au début de l'été 2021 et sont sur le point d'entamer la procédure de qualification (examens finaux). La Task Force «Perspectives Apprentissage» a décidé que cette année, les procédures de qualification devaient se dérouler normalement, dans la mesure du possible. Les entreprises interrogées sont d'avis que cela est largement possible (valeur de 4,07 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»). Toutefois, les entreprises de Suisse alémanique (4,10) sont un peu plus optimistes que celles de Suisse latine (3,74). Par ailleurs, elles doutent que tous les apprentis auront des chances équitables en cas de réalisation normale des examens finaux (valeur de 3,92 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»). Ici aussi, les entreprises de Suisse alémanique (3,940) sont un peu plus optimistes que celles de Suisse latine (3,68). Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence en raison de l'absence de valeurs de référence.

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2021 dans la «Fiche d'information de février 2021» en annexe.

Conclusion

Les résultats concernant les places d'apprentissage occupées par les futurs apprentis débutant leur formation en 2021 sont encourageants. Les entreprises formatrices indiquent d'une part que 72% des places sont déjà occupées. D'autre part, plus de 80% d'entre elles proposent autant, voir plus de places d'apprentissage que l'année précédente. Par ailleurs, 5% des entreprises interrogées prévoient des places supplémentaires pour les jeunes qui n'en trouveraient pas autrement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le confinement partiel du 18 janvier 2021 a toutefois conduit à une aggravation de la situation des apprentis actuels. En effet, ils sont placés face au défi de rattraper la matière manquée à ce jour, tout en étant en partie encore absents, par exemple en raison des mesures de quarantaine (voir figure 6 dans la fiche en annexe). Les apprentis en dernière année, sur le point de débiter leur procédure de qualification, se trouvent dans une situation particulière. Les entreprises estiment qu'en principe, la réalisation normale des examens finaux est possible. Elles doutent en revanche que l'égalité des chances soit donnée. On dénote ici des différences entre les régions linguistiques et les catégories professionnelles. Pour assurer une chance équitable à tous les apprentis qui terminent leur formation cette année, des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2021

En février 2021, **2568 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **21 668** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,80% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Renseignements:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de janvier 2021 est en [annexe](#).
 - Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** se tiendra le **11 mars 2021 à 10 h 30**. Les inscriptions sont possibles sur www.lehrstellenpuls.ch
 - Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch
-

Contact et informations:

- Urs Casty, Fondateur et propriétaire Yousty SA (079 402 55 66)
 - Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
 - E-Mail: info@lehrstellenpuls.ch
-

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le **«pouls» de la situation des places d'apprentissage** en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site **«www.lehrstellenPuls.ch»** au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro *formation* Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse